



Imprécision d'une disposition du POS

Par **Charlottedres**, le **02/01/2009** à **16:24**

Bonjour,

L'imprécision d'une disposition du POS peut-elle le rendre illégal ?

Quelles sont les conditions d'illégalité d'un POS ?

En effet, si une disposition est sujette à interprétation, l'administration peut-elle refuser une autorisation d'urbanisme au motif de son interprétation de cette disposition ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement

Par **suyenbop**, le **15/07/2009** à **11:31**

réponses dans l'ordre de vos ?

non

les irrégularités au regard de la Loi (Code Urbanisme, Code Environnement, Code Rural, ...)

oui, mais ce refus peut être illégal, soit directement, soit indirectement par exception d'illégalité